

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
SAUMUR... 30 fr.
Poste... 16
On s'abonne: A SAUMUR, au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste.

SAUMUR, 31 JUILLET 1886

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Élections du 1^{er} Août

CANDIDATS CONSERVATEURS

Conseil général.

Bellay. — M. GIGOT, maire de Saut-Cyr, conseiller sortant.

(Nord-Ouest). — M. BRUAS, maire de Broin-sur-Arnonnes, conseiller sortant.

— M. DES NOUHES, maire de Somloire.

Conseil d'arrondissement

— M. AUGUSTIN GUIONIS, conseiller municipal de Doué.

— M. BAUDRILLER.

BULLETIN

Les journaux républicains, redoutant raison le résultat du prochain renouvellement des conseils généraux, et le parti en pourra tirer contre la République, ont cherché de parer d'avance le coup qu'ils redoutent. Ils ne négligent rien de ce qui passionner l'opinion. Ils n'omettent surtout de ce qui peut l'égarer: sottises, mensonges et calomnies pleuvent à grêle sur le corps électoral d'un département de la France à l'autre.

Un des moyens hypocrites imaginés par le parti consiste à nous reprocher d'entretenir l'équivoque. Le moyen est à deux fins, d'abord de nous faire paraître un parti qui n'est bon pour le succès et pour la

à les entendre, nous n'en usons pas avec le corps électoral. Nous ne disons pas tout, et nous lui taisons

spécialement ce qu'il faudrait lui dire. On exige que tous les candidats aux conseils généraux commencent par déclarer dans leurs programmes s'ils sont ou ne sont pas républicains. Autrement les électeurs n'y verront goutte, éliront des monarchistes en croyant n'élire que de simples conservateurs, et, faute de supplément d'étiquette, seront encore une fois trompés.

De bonne foi, peut-on croire cela? Un homme se présente devant les électeurs d'un canton, et sollicite le mandat de conseiller général. Est-il monarchiste ou républicain? Ce n'est peut-être pas ce qu'ils ont le plus d'intérêt à savoir; mais, en tout cas, c'est bien certainement ce qu'il savent le mieux. Et si le candidat s'intitule simplement conservateur, ils ne sont pas embarrassés pour décider eux-mêmes dans quel sens il leur faut entendre cette épithète, et quelle part il leur convient de faire à la couleur des opinions politiques.

Voyons les faits, d'ailleurs. Lequel, en Maine-et-Loire, des seize candidats conservateurs, peut faire illusion aux électeurs sur le caractère politique de sa candidature? Lequel d'entre eux, quand il se dit « candidat conservateur », peut être soupçonné de vouloir capter les suffrages des républicains? M. Janvier de la Motte, à Château-neuf, s'intitule « candidat RÉPUBLICAIN (tout petit) CONSERVATEUR » (très grand): voilà l'équivoque typographique et amusante. Cela peut faire illusion de loin, sur une affiche; mais les électeurs connaissent les candidats et ne se laissent pas si facilement tromper.

Pour le dire en passant, s'il y a jamais eu quelque doute, dans l'esprit des électeurs, sur certains candidats chèvre et chou, ce n'est pas dans nos rangs qu'on les a rencontrés, ce n'est pas parmi des conservateurs qui se disaient républicains, pour obtenir des voix républicaines; mais, tout au contraire, parmi des républicains qui se proclament conservateurs pour s'assurer des voix conservatrices.

Ne parlons donc pas d'équivoque. Il n'y en a pas chez nous. Lorsque des candidats se disent uniquement conservateurs, c'est

qu'en effet ils ne sont que cela, ou qu'ils considèrent — notamment dans les élections au conseil général — que la politique doit être reléguée au second plan; ce qui est le vœu et l'esprit même de la loi. Ce n'est pas pour bénéficier d'une équivoque! Les électeurs ne s'y sont jamais mépris. Ce n'est pas aux conservateurs qu'ils reprochent des réticences et des arrière-pensées; c'est plutôt aux républicains qui croient avoir tout dit quand ils se sont proclamés républicains, sans plus, comme si ce seul mot les devait dispenser de tout surcroît d'explications. La voilà bien, cette fois, l'équivoque! Républicain, de quelle République? Car il y en a au moins quatre ou cinq. Et combien négligent de caractériser, en termes précis, clairs, simples, l'espèce de République dont ils sont les partisans et les souteneurs. On ne trouverait pas, à l'heure qu'il est, six républicains, parmi les plus divers, pour flétrir franchement et publiquement le régime de la Terreur ou de la Commune!

CONVERSION A DROITE

Dans la lutte électorale, un double fait se dégage dont les conséquences ont une importance indéniable.

En marchant de plus en plus vers la gauche, le gouvernement a augmenté la force des radicaux, excité leurs convoitises, accru leurs prétentions. Ils ne veulent plus céder le pas à leurs anciens alliés. Il s'en est suivi une rupture entre les radicaux intransigeants et les radicaux opportunistes attelés au char ministériel.

A la veille des élections on a rompu le marché de dupes qui avait opéré une concentration aussi factice qu'éphémère. Les radicaux exigent que les opportunistes qui ont cessé de plaire au suffrage universel s'effacent devant les candidats de l'extrême gauche.

La marche en avant du gouvernement dans la voie radicale a produit un second fait non moins digne de fixer l'attention du pays.

Tous les électeurs ou élus, venus à la République dans l'espoir qu'elle pourrait être modérée, conservatrice, rompent avec leurs anciens alliés et adhèrent au programme des vrais conservateurs.

Dans plusieurs départements, des républicains qualifiés d'« honnêtes » séparent nettement leur cause d'avec celle des expulseurs et des ruineurs de la prospérité publique.

Ainsi, dans le Nord, après la protestation indignée de M. Outters, ancien député républicain, nous remarquons les protestations non moins catégoriques de MM. Allain Chartier, vice-président du Conseil général, Desmoutiers, conseiller républicain sortant.

« La politique du gouvernement ne me paraît pas bonne, dit à ses électeurs le premier, et je ne saurais accepter, même en apparence, de me solidariser avec elle dans une mesure quelconque. Dans ces conditions, je ne puis m'appuyer sur le parti républicain.

» D'un autre côté, nos populations souffrent; le relâchement des ressorts du pouvoir les trouble; l'incertitude de l'avenir les inquiète; les mesures arbitraires les blessent..... LES POPULATIONS MÉCONTENTES SE DÉTACHENT DE LA RÉPUBLIQUE et sont entraînées fatalement vers les représentants de la coalition monarchique.

« J'ai toujours pensé, déclare le second, que la liberté et la justice devaient être égales pour tous et je n'avais jamais supposé que des lois d'exception pussent être acceptées par un gouvernement républicain.

Dans Seine-et-Marne, c'est encore un candidat libéral qui tient au suffrage universel ce langage significatif:

« Avec les conservateurs de l'Assemblée nationale, j'ai voté une Constitution assurant à tous la liberté sous la protection des lois. Cette Constitution a été faussée depuis que le pouvoir est tombé dans des mains faibles et violentes.

» La liberté de conscience troublée, les finances compromises, le sang français pro-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par **Marthe LACHÈSE**

Le même temps, une lettre courait sur les traces de la comtesse de Mahaut, sœur du marquis de Plou-Brad, et châtelaine de Plou-Brad, où, depuis cinq ans, elle réfugiait son veuvage.

La comtesse fit bientôt savoir que son absence prolongerait encore un peu et qu'elle profiterait de son passage à Paris pour choisir l'orgue dont elle allait s'enrichir. Trois semaines après, la dame rentra au castel. Dès le lendemain, elle se fit débarrasser de l'ébéniste et à l'installation de l'instrument. Le même jour, elle se souvenant qu'à l'orgue il fallait un joueur, elle avait écrit à cet homme inconnu, un jour jadis par son frère, et qui se nommait Stanislas Jacob.

La lettre parut dans la chambrette au moment où le vieux musicien venait de se lever. Il était assis sur son lit, et regardait par une nuit d'insomnie. L'image de la comtesse n'avait pas cessé de hanter sa pensée. Il voyait les pleurs, il entendait les plaintes de la malheureuse jeune fille, et son chagrin se transformait en effroi lorsqu'il songeait au moyen

extrême qu'elle voulait choisir ou plutôt subir pour gagner le pain de chaque jour.

Les dangers qu'elle pouvait courir, les humiliations qu'elle allait braver, et, de plus, et surtout, l'insuffisance manifeste qui lui assurait de nombreuses déceptions, tout cela se heurtait douloureusement dans le cœur du pauvre artiste. Non, jusqu'à ce jour, il n'avait pas eu lui-même combien il aimait cette enfant, qui était venue se placer devant ses yeux comme une vision pure et charmante, qui avait apporté à sa vie déshéritée une part d'affection qu'il avait trouvée douce, lui, le vieillard isolé.

Et puis, quand la vieillesse n'aigrit pas, ne dessèche pas le cœur, elle le rend plus profond. Vivre, c'est toujours plus ou moins souffrir. Et la maturité de la souffrance engendre, développe la compassion...

Stanislas Jacob avait les yeux rougis, les mains à demi tremblantes pendant qu'il déchirait cette enveloppe si bien fermée, sur le cachet de laquelle il voyait une couronne avec quelque chose qui ressemblait à un lion...

Oh! l'espérance que l'on poursuit toujours ne finit-elle pas par devenir une sorte d'habitude du cœur! Il semble qu'on le voit, comme voyageur du désert, fuir sans cesse devant soi l'oasis que l'on pense atteindre. Et, peu à peu, on s'accoutume à continuer sa route, le lendemain comme la

veille, en regardant toujours ce but lointain... Mais si, tout à coup, après s'être endormi sur le sable brûlant, le voyageur se réveillait transporté, pendant son sommeil, au pied de ces verts palmiers que l'horizon lui montrait au bord de ces sources pures où ses lèvres aspiraient, de quelle joie ne serait-il pas saisi! Cette onde limpide, il la cherchait, ces ombrages, il marchait vers eux, et voilà que son bonheur aurait la soudaineté, l'ivresse du saisissement!...

Depuis trente-cinq ans, Stanislas Jacob voyageait dans le désert. Un mot venait de le transporter dans l'oasis!

Il oublia tout, tout!... jusqu'à l'enfant en pleurs dont la douleur l'obsédait depuis la veille. Pendant plus d'une demi-heure, il resta comme anéanti par l'excès de son bonheur. Quoi! ce n'était pas une illusion! il s'était levé le jour de la délivrance! elle avait sonné l'heure bénie, l'heure ineffable qui le jetait, lui, Jacob, au pied de l'autel et au sein de la nature! la liberté le prenait par la main, la paix lui souriait de loin, l'harmonie lui tendait les bras!... Que se passait-il dans l'esprit du vieux musicien? Lui-même n'aurait pas pu bien le dire. C'était un étonnement, une douceur, une fierté, un vague délire... Il regardait son pauvre mobilier, tendrement, comme un ami associé à une bonne fortune. Ces reliques du passé n'allaient-elles pas partir aussi pour la maison champêtre? Il regardait

les Maîtres et se sentait d'un degré plus près d'eux. Il regardait son cher piano, son confident, son interprète, et lui disait que rien ne le ferait oublier, jamais, jamais, malgré le royal frère qui venait de lui naître...

Il savoura longtemps son ravissement; et, enfin, son âme chantée, son âme s'épancha dans une mélodie si émouvante qu'il en pleura lui-même...

Après quoi, il se sentit faim et sortit.

Il était plus de midi lorsque le vieux musicien quitta le restaurant où il avait coutume de prendre ses repas.

Plusieurs élèves devaient se partager les heures de sa journée. Il ne put se résoudre, non-seulement à se distraire de sa joie par ce labeur vulgaire et détesté, mais même à parcourir ces distances que, depuis son récent changement de situation, il s'avouait insupportables à franchir. Se réservant le plaisir d'annoncer lui-même la grande nouvelle, et voulant néanmoins pourvoir au plus pressé, il chargea un commissionnaire d'aller prévenir, chez les élèves, que M. Jacob était retenu par un empêchement.

Alors, il erra dans les salles du Luxembourg. Il avait besoin, il avait soif de jouir de ses loisirs, tout en les consacrant encore aux arts... Mais, dans ces longues galeries comme dans ces petites salles successives, la chaleur était accablante.

digué dans des expéditions lointaines et stériles, l'agriculture laissée sans protection efficace, ses souffrances négligées, l'amnistie accordée à des malfaiteurs, l'expulsion des Princes qui vivaient dans leur pays sans enfreindre aucune loi, tel est le triste bilan de ces dernières années. Je ne voterai que pour des hommes résolus à réagir énergiquement contre les maux et les iniquités du présent et à conjurer les dangers de l'avenir. »

Si, dans chaque canton, à la veille du scrutin du 4^{er} août, un homme de cœur se lève pour tenir à la face du suffrage universel un langage aussi franc, aussi énergique, aussi patriotique, c'est que la République est bien malade. EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Le nombre des sénateurs ou députés républicains qui renoncent à solliciter le renouvellement de leur mandat de conseillers généraux ne fait qu'augmenter. Le *Rappel* en signale sept autres : MM. Turquet et Bernard, sous-secrétaires d'Etat, Vielsaure, Emmanuel Arène, Bugère, Guyot et Blandin, tous membres de la Chambre des députés. « De sorte, ajoute-t-il, qu'en tenant compte des membres se trouvant dans le même cas que nous avons déjà cités, on constate qu'il y a 25 députés républicains, conseillers généraux sortants, qui renoncent à leur mandat de conseiller. » Il nous sera permis de voir dans cette désertion de la lutte un symptôme des plus heureux. Quelques efforts que fassent les républicains pour égarer l'opinion publique à force de calomnies, et à quelque effroyable pression administrative qu'ils aient recours, le succès ne leur paraît donc pas aussi certain qu'ils le font annoncer par leurs journaux.

La République française recommande l'union « aux républicains qui ne voudront pas éprouver une déconvenue aussi cruelle qu'après le 4 octobre ; » elle avoue que « le parti républicain traverse une crise, » puis elle ajoute mélancoliquement :

« On dirait parfois qu'il ne sait plus où il va, vers quel but sont dirigés ses efforts ; et par malheur, n'a plus de chef pour le remettre dans la bonne voie. »

C'est M. Spuller lui-même qui a composé et signé ce *De profundis*.

Le *Matin* vient de lancer une nouvelle à sensation. Il s'agit des combinaisons européennes qui se préparent et des guerres qui menacent. L'Italie aurait offert de contenir la France pendant que l'Autriche et la Russie seraient aux prises.

Voici quelles seraient, d'après le journal, les récompenses promises aux conjurés :

« Au cas où la guerre éclaterait entre la Russie et les deux empires du centre, il s'agit d'immobiliser du côté des Alpes la plus grande partie possible de l'armée française,

Stanislas finit par aller s'asseoir sous les grands arbres du jardin, et là, dans ce lieu chéri des Médicis, dans ce domaine d'une grande race éteinte, dans ce mémorial de tant de splendeurs évanouies, il se mit de nouveau à songer à sa fortune naissante...

Tout à coup, il se leva brusquement. A quoi pensait-il donc, vraiment ? Cette distraction était par trop étrange. Quoi ! l'heure s'avancait, le soleil déclinait, et pas une ligne de son écriture n'était encore tracée pour la comtesse de Mahaut ?

Il saisit son chapeau, sa canne, posés près de lui sur un banc et, d'un pas rapide, il reprit le chemin de sa demeure.

Il marchait vite, il se pressait, l'heure l'inquiétait. On eût dit que, près de son ange gardien, un autre ange, accouru tout à coup, le poussait du bout de l'aile.

Il monta ses hauts étages, ouvrit sa fenêtre, s'assit devant sa table en exhalant deux soupirs : l'un de fatigue, il était essouffé ; l'autre d'émotion, il lui fallait écrire à une comtesse !

Il se mit à chercher le papier à lettre dont il possédait certainement quelques feuilles. Mais, comme ses correspondances étaient rares, il ne se rappelait pas où il les avait serrées.

(A suivre.)

afin que l'Allemagne soit obligée de distraire, du côté du Rhin, la plus petite partie possible de son armée occupée à la frontière de Pologne.

Il s'agit enfin de promettre aux patriotes italiens un bon prix de la guerre, c'est-à-dire Nice et la Savoie, pour qu'ils se tiennent tranquilles et ne se jettent pas sur Trente et Trieste, pendant que l'Autriche combattra sur le Danube.

Tel était le problème.

Pour le résoudre, M. de Bismarck a pris position au Vatican ; il a pris position au Quirinal. L'Italie catholique et la révolutionnaire sont dans sa main ; il s'en servira pour obliger la France ou à s'abstenir ou à ne prêter à la Russie qu'un concours insuffisant.

La France risque de perdre sa frontière des Alpes après avoir perdu sa frontière du Rhin. La récompense promise en tous cas à l'Italie, victorieuse ou vaincue, c'est Nice et la Savoie. Déjà, en 1866, l'Italie n'a eu besoin de vaincre ni à Custozza, ni à Lissa pour recevoir la Vénétie.

Du moins, en 1886 ou 1887, la France n'aura plus contre elle, on doit l'espérer du moins, l'Espagne, qui en 1883 était, elle aussi, engagée dans l'alliance, et elle sera libre du côté des Pyrénées.

Tel est l'exposé succinct et brutal des faits : telle est, dans sa nudité, la situation de la France devant l'Italie et devant l'Europe. »

Voici l'adresse signée d'un très grand nombre d'habitants du département de la Seine Inférieure, qui a été remise à Monsieur le Comte de Paris, à Tunbridge-Wells, par M. Claude Charvet, du Havre :

« Monseigneur,

Obligés, comme vous, de nous incliner devant la loi qui vous frappe, nous venons vous apporter l'expression de notre profonde douleur et de notre respectueuse sympathie.

Dans ce cruel déchirement qui vous sépare du sol natal, notre bien le plus cher à tous, nous ressentons les angoisses de votre cœur français sur le chemin de l'exil que nos avions cru fermé pour jamais.

En vous voyant depuis quinze ans au milieu de nous, vivant de notre vie et partageant nos tristesses, nous nous étions habitués à les supporter plus patiemment ; vous nous conserviez toujours présents ces souvenirs de grandeur, que vous personifiez comme descendant de ceux qui ont fait la France.

Pourquoi faut-il que notre patrie soit assez amoindrie pour ne plus pouvoir contenir tous ses enfants ?

L'injustice n'a qu'un temps et les passions violentes portent avec elles leur réaction. Nous vivons dans l'espoir que le jour est proche où les vœux du plus grand nombre iront à vous dans l'exil pour vous ramener dans cette France que vous quittez en proscrire. »

M^r le duc de Nemours est de passage à Paris ; il réside en ce moment, avec le comte de Riancey, en son hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne.

Le Prince ne reçoit aucune visite, et partira probablement demain pour l'étranger.

ENCORE MADAGASCAR

L'organe cher à M. Boulanger et à M. Meyer écrit ceci :

« Malgré les notes optimistes que M. de Freycinet fait publier par ses journaux, il est certain que la situation devient de plus en plus tendue à Madagascar. M. Le Myre de Villers ne sait plus que faire, il ne cache pas ses inquiétudes dans les lettres qu'il écrit en France. »

Voilà où nous en sommes avec le fameux traité. L'aveu est peu suspect de la part de la *Lanterne* !

La *Lanterne* annonce que pour punir M. Bocher du remarquable discours qu'il a prononcé ces jours-ci dans le Calvados, le gouvernement va l'expulser du conseil supérieur des haras dont il est vice-président depuis de longues années. Le préfet du Calvados a demandé cette mesure qui est dès aujourd'hui arrêtée en principe. La *Lanterne* espère du reste qu'on ne s'arrêtera pas en aussi beau chemin. Elle publie la liste des membres du conseil, uniquement composé de réactionnaires qu'il importe d'épurer. Ces réactionnaires sont, il est vrai,

des hommes d'une rare compétence, grands éleveurs de chevaux pour la plupart ; mais ce sont là bagatelles dont la *Lanterne* n'a cure. On les remplacera par un lot d'avocats ou de journalistes bien pensants qui ne sauront pas distinguer un percheron d'un anglo-normand, et la République sera encore une fois sauvée.

AU « BEUGLANT ». — Lu sur une affiche multicolore placardée à l'entrée de l'Eden-Concert :

L'HONNEUR DU SOLDAT
HOMMAGE AU GÉNÉRAL BOULANGER
Ministre de la guerre
CHANTÉ PAR M. MARÉCHAL

Le tout encadrant le portrait lithographié du héros.

On a appelé M. Boulanger « général de cirque ». Ce n'est qu'un général de café-concert.

ÉTRANGER

HOLLANDE. — L'enterrement des victimes de l'émeute a eu lieu jeudi matin à Amsterdam. Les précautions les plus étendues avaient été prises pour assurer la tranquillité. Les troupes des sections de la police ont été sur pied toute la nuit pour empêcher les rassemblements.

Les corps ont été délivrés aux familles à dix heures par une porte de derrière de l'hôpital ; puis les obsèques ont eu lieu. L'ordre n'a été troublé nulle part.

Un seul discours a été prononcé, au nom de la Ligue socialiste, sur la tombe d'un ouvrier.

Ni la police ni les troupes n'ont pénétré dans les cimetières.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 juillet.

Un peu de faiblesse sur nos rentes : 3 0/0 82.85 ; 4 1/2 0/0 110.47.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,356. Le développement des opérations de prêts qui assure l'augmentation des bénéfices fait prévoir une élévation graduelle des cours. Obligations très demandées.

La Société Générale a des négociations à 456. Le bilan arrêté au 30 juin a fait ressortir le fonctionnement normal de tous les services. Le titre inspire justement confiance aux capitaux.

La Banque d'Escompte est demandée à 495.

L'action de Panama est à 411. L'impression causée par la séance de hier est très puissante. On croit à un succès considérable pour l'émission du 3 août qui est déjà en grande partie couverte.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

FÊTES DES COURSES ET DU CARROUSEL à Saumur

Comme les années précédentes, des fêtes seront données, chaque soir, à l'occasion de nos fêtes hippiques.

Samedi 7 août, à 9 heures : grande Retraite aux flambeaux par la musique municipale, avec le concours des sapeurs-pompiers.

Dimanche 8 août, premier jour de courses : à 8 heures 1/2, Concert donné, au Square du théâtre, par la musique municipale.

Lundi 9 août, jour du Carrousel de l'Ecole de cavalerie : à 8 heures 1/2, Illumination du Square et Concert.

Mardi 10 août, deuxième jour de courses : à 9 heures, Feu d'artifice tiré sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

On dit qu'une compagnie artistique voudra bien, cette année, venir donner des représentations sur notre scène les dimanche, lundi et mardi. L'an dernier, on se le rappelle, le théâtre est resté fermé à cette époque pour la première fois depuis l'origine des courses de Saumur.

M. Armand Rivière, député d'Indre-et-Loire, en villégiature dans sa terre et son vignoble des Tuffeaux (Maine-et-Loire), écrit à la *Petite France* pour apporter aux candidats républicains le secours et le poids de sa rhétorique épaisse. C'est au Manifeste électoral des sénateurs et députés de l'Anjou que veut répondre M. Armand Rivière, qui, en résumé, ne répond point ; car M. Rivière ne répond ni honnêtement, ni sé-

rieusement, quand il prétend opposer des calomnies à des faits indéniables et incontestés.

« L'agriculture souffre ; » M. Rivière ne le nie pas, mais il insinue que la faute est aux spéculateurs français ; il dit que « si l'on voulait rechercher les noms de spéculateurs qui ont accumulé de gros stocks de blés, on les trouverait, non pas mi les républicains, mais parmi les » vateurs. »

C'est là, monsieur, une pure calomnie. Une de ces accusations odieuses, dont les ancêtres révolutionnaires ont tant usé pour tromper et soulever le peuple contre ceux qui les gênaient. M. Rivière doit les connaître, ces spéculateurs qu'il connaît et qu'il accumule, comme il dit, de gros stocks de blés, pour le plaisir nouveau d'avoir des prix. Naguère les accapareurs étaient accusés d'accumuler le blé ou de le refuser à la vente pour affamer le peuple ; M. Rivière connaît et trouvera des « spéculateurs » complotent de s'enrichir par l'avisement de la marchandise.

L'intention de M. Rivière est méchamment assurément, mais elle se traduit par un effort ridicule.

Puisque M. Rivière avoue qu'il y a quelques vérités dans nos accusations contre la République, — et pour la plupart, nos accusations sont celles que M. Rivière lui-même jetait naguère à la face des opportunistes — nous lui demandons de dire quelle la République a réparée, depuis les élections d'octobre.

Elle n'est pas plus économe : elle a un emprunt de 600 millions et elle n'a même mis la main au budget de 1887, que le déficit de 48 millions déjà constaté dans le budget de 1886 eût pu et dû l'être.

Elle n'est pas plus tolérante : témoin les traitements que, par vexation, elle a réduits au clergé ; témoin aussi la loi par laquelle elle a retiré aux communes la liberté d'opter entre l'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste, selon les préférences des pères de famille.

Elle n'est pas plus équitable : elle a essayé de dégrèver la contribution foncière dans les départements où cette contribution est plus pesante et le plus inégalement répartie.

Elle n'est pas plus soucieuse d'améliorer la condition de l'ouvrier, qu'elle a pourvu à combler de promesses.

Enfin, elle n'a pas plus de sollicitude pour notre agriculture : ne vient-elle pas à voter indéfiniment la loi qui devait surtaxer les céréales étrangères ?

Les avertissements que la France donne le 4 octobre, à la République, n'ont servi de rien. La République a plutôt empiré son gouvernement et aggravé le triste état de nos affaires, depuis cette date. Quoi que M. Armand Rivière, les électeurs s'en viendront, demain, dans les élections leurs conseillers généraux. Il faut que la République apprenne par leurs votes non seulement ils persistent dans leurs réclamations, mais qu'ils sont les maîtres qu'ils le savent. (Union de l'Ouest.)

LES CHARGES DE L'AGRICULTURE

Quand le cultivateur français arrive à lutter avec sa terre

4,000 FRANCS

L'ÉTAT FAIT EN SORTE DE LUI PRENDRE

314 FRANCS

sous l'une des nombreuses formes que l'impôt et au moyen des divers procédés que le fisc met en œuvre.

Quant le paysan américain, ce concourant acharné du cultivateur français, gagne

4,000 FRANCS

SON GOUVERNEMENT NE LUI DEMANDE

10 FRANCS

de contributions.

Voilà pourquoi le cultivateur français n'est pas sur le pied d'égalité avec ses concurrents, et pourquoi la majorité républicaine de la Chambre a commis une si grave et si donnable faute en refusant de faire peser sur les étrangers qui encombrant nos marchés, une somme d'impôts qui eût permis de dégrever d'autant nos cultivateurs.

L'IMPÔT FONCIER SOUS LA RÉPUBLIQUE

Les agriculteurs, écrasés dans notre pays sans exemple encore dans notre pays, plaignent ardemment, et demandent qu'on réduise au moins quelque peu l'impôt foncier.

Ils font observer que, dans la même France, cet impôt représente 6 % du

pour 100 du revenu de la terre, et est doublé en outre par les centimes additionnels. Les républicains se moquent des agriculteurs et déclarent que jamais la terre n'a été aussi libre, ni aussi légèrement taxée. A la fin du siècle dernier, prétendent-ils, la contribution était de 240 millions. Aujourd'hui, elle ne serait plus, d'après eux, que de 180 millions. Mais ce que les républicains ont de dire, c'est que les 240 millions du dernier siècle remplaçaient tous les impôts et toutes les taxes de l'ancien régime. Or, sous un nom ou sous un autre, les taxes différentes, elles les a même rendues infiniment plus lourdes. Les républicains dissimulent également avec soin, ce sont les centaines de centimes additionnels que les cultivateurs et les cultivateurs paient chaque année de tous côtés. Si bien que la terre, pour l'impôt foncier, en arrive à supporter une charge de 400 millions de francs par an. Principal de l'impôt et centimes additionnels compris, cela fait au moins 480 millions de francs.

QUE CÔTE LE GOUVERNEMENT ACTUEL

Les milliards huit cent soixante-seize millions ! Voilà le coût de la guerre, s'écrient les républicains. Le gouvernement oublie d'ajouter, pendant le gouvernement de M. de Mac-Mahon, la dette des désastres, et, traitant en pleine sécurité sous la sauvegarde d'une Assemblée conservatrice, amortit la dette avec une rapidité remarquable qu'elle avait reconstruit son armée, et elle était presque guérie de la terrible épidémie qu'elle avait reçue, et inspirait confiance à l'Europe. Ce qu'ils oublient encore de dire, c'est que le gouvernement des hommes qui se vantent du titre de républicains pour donner carrière à leurs instincts d'arbitraire et de rapacité, a englouti les économies réalisées et, de plus, a augmenté la dette nationale de douze milliards en dix ans.

Encore que leur gouvernement est respecté à toutes les puissances européennes qu'ils ont désorganisé l'armée, qu'ils ont substitué le régime du désordre matériel à celui qu'ils appelaient anciennement l'ordre moral, lequel, on ne s'aperçoit maintenant, n'était pas un mot.

Journal d'agriculture pratique résume la situation agricole :

Les nouvelles des récoltes de céréales sont pas mauvaises. Si le beau temps continue jusqu'à la moisson, on estime que la production du blé atteindra dans l'ensemble une petite moyenne. C'est mieux qu'on n'espérait au mois de juin. En Amérique, comme en France, les récoltes ont souffert des intempéries du mois de juin : d'après le bureau de Washington, leur rendement probable aurait été de 45 0/0 durant ce mois ; on a actuellement entre 390 et 400 millions de bushels au lieu de 355 millions de la dernière année de mauvaise récolte. La moisson, le Nouveau Monde aura certainement encore de grandes quantités de froment disponible pour l'exportation.

Nos marchés restent pour la plupart au statu quo ; sur la plupart des places, les cours n'ont pas subi de variations. »

DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE DES FRÈRES DE DOUÉ.

Le sous-écrit de Doué-la-Fontaine : Le dimanche dernier était un jour de fête pour notre ville, et à voir l'empressement avec lequel chacun s'était rendu à l'invitation qui lui avait été adressée, il était aisé de voir combien est vive la sympathie que la population porte aux Frères de la Fraternité chrétienne. Voilà plus de quarante ans que ces humbles instituteurs sont établis dans notre ville ; ils y ont élevé plusieurs générations et le bien qu'ils ont fait est incalculable. Nos classes ouvrières, qui

sont reconnaissantes de ce que l'on fait pour elles, rendent pleine et entière justice au zèle et au dévouement des modestes religieux, dont la vie est entièrement consacrée à l'œuvre éminemment sociale de l'éducation.

La grande cour de l'établissement, préparée à cet effet, était trop petite pour contenir la nombreuse assistance, composée des représentants de toutes les classes de la société, qui étaient heureux de donner par leur présence à cette solennité une marque du vif intérêt qu'ils portent à la jeunesse et aux maîtres qui la dirigent. Au premier rang on voyait M. le curé de Doué et ses vicaires, et le clergé des paroisses d'alentour, M. Jahan, ancien sous-préfet, qui avait présidé la commission libre d'examen pour les certificats d'instruction primaire, MM. de Boisayraud, de la Selle, Guichoux, Guillon, adjoint, Eugène Breton, Baillergeau, Augustin Guionis, Doussain, etc., etc.

Des morceaux de chant et des chansonnettes comiques ont tour à tour charmé et égayé l'auditoire.

Il ne faut pas oublier de mentionner le précieux concours qu'une société musicale de nouvelle formation a bien voulu apporter à cette fête scolaire ; l'assistance, par ses applaudissements répétés, l'en a remerciée.

Après l'appel des sept jeunes gens qui ont obtenu le certificat d'instruction primaire, M. Jahan a adressé aux élèves l'allocution suivante :

« Mes jeunes amis, L'heure des vacances a sonné ; vous allez suspendre vos travaux journaliers, et reprendre des forces, afin de poursuivre ensuite jusqu'au bout une nouvelle année scolaire. Tout en profitant de ces loisirs, et en vous livrant à ces exercices physiques aussi salutaires au corps qu'à l'esprit, ne laissez pas la poussière s'épaissir sur vos livres, relégués comme des hôtes importants dans un coin de votre chambre. Ouvrez-les quelquefois, rappelez-vous les leçons que vous y avez apprises, et qui aujourd'hui sont dans votre mémoire comme une acquisition précieuse. Si de temps à autre vous les ouvrez, si vous laissez tomber par moments vos regards sur les pages que vous avez étudiées dans l'année, vous aurez moins de peine à vous remettre à l'œuvre quand les jours de travail seront revenus. »

« Lisez donc les livres qu'on vous a mis entre les mains ; il y en a bien peu, même parmi ceux qui n'ont pas de hautes visées, écrits simplement par quelque auteur modeste, dans lesquels vous ne trouviez à votre âge des notions que vous ignorez encore, ou que vous savez mal, et dont vous ferez votre profit. Les uns vous apprendront à réfléchir et à penser, et vous distrairont tout en vous instruisant ; les autres plus austères vous entretiendront du sublime Créateur des choses. »

« Il est bien entendu que je ne parle pas des mauvais livres, qu'on a éloignés de vous avec soin, et dont je souhaite, pour votre bonheur et le calme de votre vie, que vous ignoriez toujours l'existence ; de ces livres, qui, avec un titre trompeur et l'aide d'une soi-disant science, vous exposeront des théories mensongères. »

« Certes, la science de nos jours a fait d'immenses progrès ; elle a étudié la nature et lui a surpris ses secrets. On ne peut que s'en féliciter, et pour ma part j'en suis fier pour mon temps. En descendant de la théorie dans l'application, elle a généralisé le bien-être et rendu la vie de tous plus large et plus facile ; mais lorsque enivré d'orgueil elle arrive à essayer de démentir que Dieu n'existe pas, et que l'homme meurt tout entier lorsque son corps descend dans la tombe, elle n'est plus qu'une science fautive ; c'est le génie du mal qui la pousse. Elle n'a plus rien du phare qui guide, mais elle ressemble à ces feux trompeurs, qu'autrefois, aux époques de barbarie, des misérables sans entrailles, qu'on appelait des pillards de mer, allumaient sur la côte aux endroits dangereux, pour que le vaisseau égaré vint s'ouvrir les flancs sur les récifs et leur livrer ses trésors. »

« Travaillez, mes jeunes amis, et que le travail soit pour vous une habitude, que vous ne perdrez plus, un besoin, j'ajouterai même un plaisir. Croyez-moi, quand on s'est habitué de bonne heure à l'étude, repoussant, cela va sans dire, non-seulement les plaisirs mauvais, mais encore les loisirs trop prolongés qui énervent, elle n'est plus une fatigue, elle devient nécessaire à la vie. C'est comme une bienfaisante lumière qui

vous éclaire de ses rayons. Qu'une noble émulation vous anime, et engagez avec vos rivaux, qui doivent rester vos amis, ces luttes où l'intelligence se fortifie et acquiert en peu d'années une grande vigueur. »

« Profitez des leçons de vos maîtres, afin que votre instruction soit aussi complète que possible quand vous franchirez pour la dernière fois le seuil de cette maison. Car non-seulement l'instruction est bonne pour tous, mais elle est indispensable au temps où nous vivons. Elle est aussi nécessaire au simple cultivateur, dans la petite ferme qu'il exploite, qu'au jeune homme de la ville qui se destine aux carrières libérales. L'ignorance n'est plus permise à personne. Il importe qu'on puisse profiter des livres utiles ; que partout on possède cette science modeste qui double le prix de la vie, féconde le travail, et ouvre à l'esprit de nouveaux horizons. Il faut que le savoir et l'expérience des uns profitent aux autres ; que les bonnes méthodes, que les heureuses découvertes se répandent, et qu'il en résulte le bien-être général. »

« Mais je m'arrête, mes jeunes amis ; vous avez en partie déjà, paraît-il, commencé à mettre en pratique les conseils que je viens de vous donner, et je crois que je préche des convertis. De l'aveu de vos maîtres, en effet, vous avez bien travaillé, et les plus méritants vont tout à l'heure recevoir la récompense de leurs travaux. Déjà sept d'entre vous, des plus instruits, se sont vu décerner des certificats d'instruction primaire, après des examens brillants passés devant une commission dont les membres avaient été choisis parmi les hommes les plus recommandables du canton, et qui étaient naturellement désignés pour remplir cette mission par leur savoir, le caractère dont ils sont revêtus, les anciennes fonctions qu'ils ont remplies, et l'intérêt tout particulier qu'ils portent à cet établissement si florissant, et dirigé avec tant de tact par un Frère intelligent et dévoué. »

« Non-seulement, jeunes gens, vous pouvez être justement fiers d'avoir obtenu ces certificats, qui sont à la fois l'attestation et le couronnement de vos études, mais encore ces diplômes vous serviront auprès des chefs d'industrie et des commerçants pour obtenir les emplois que vous pourrez rechercher. »

« Cependant il faut que je vous dise toute la vérité. En même temps que vous, des jeunes filles, élèves de Saint-Anne et des sœurs de Saint-Charles, subissaient les mêmes examens. Pour les facultés où l'imagination et le sentiment sont plus en jeu, elles vous ont été supérieures. Mais, comme je ne suis point ici pour faire votre procès, je me hâte d'ajouter que pour les sciences exactes et positives, le calcul et l'arithmétique, vous les avez de beaucoup dépassées. Il y a ainsi compensation. »

« Depuis plusieurs années, ces commissions d'examen fonctionnent à Paris sous les auspices de savants illustres et d'hommes éminents, avec tant de succès, qu'elles tendent maintenant à se généraliser de plus en plus dans les départements. »

« A Doué, on n'a pas voulu rester en arrière du mouvement. L'année dernière, cette commission d'examen avait été présidée ici par le chef de la municipalité de cette ville, qui jouit à si juste titre de l'estime et du respect de ses concitoyens, et qui s'occupe de l'instruction avec tant de sollicitude. Mais, cette année, un malheur de famille l'en avait éloigné, de même qu'à notre grand regret il ne lui a pas permis de se réunir à nous pour assister à cette solennité. Il eût été heureux de s'associer aux éloges que les membres de la commission ont adressés au directeur de cet établissement, ainsi qu'à ses zélés collaborateurs, après avoir constaté le niveau élevé où ils avaient fait monter l'instruction dans cette école. Les personnes généreuses et bienfaitrices qui subventionnent cette école, et qui lui permettent de fonctionner dans de telles conditions, doivent être heureuses du résultat obtenu. Si leur modestie n'empêche de citer leurs noms, il me sera bien permis tout au moins de les remercier ici publiquement. »

« De votre côté, mes jeunes amis, aimez et respectez vos maîtres, ces Frères, modèles d'abnégation et de dévouement, qui font le bien pour le bien lui-même, et en professant pour eux cette affection et ce respect dont ils sont dignes à tant de titres, vous montrerez que vous savez être reconnaissants, et il n'y a pas dans l'âme humaine de sentiment plus élevé que celui-là. »

« Ce qu'ils ambitionnent, ces bons Frères,

c'est de faire de vous des chrétiens et des hommes forts, aimant leur pays, que les séductions de toutes sortes et que les conseils pernicieux ne feront pas dévier du droit chemin. »

« Pour moi, je regarde comme des journées heureuses celles où il m'est permis de venir m'asseoir au milieu de vous, et de vous entretenir quelques instants. Aussi, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir, à l'année prochaine, mes jeunes amis. Vous aurez fait un nouveau pas dans la vie et dans le savoir, et vos professeurs, ces Frères si pleins de zèle, auront acquis un titre nouveau à votre gratitude et à la nôtre. »

Puis M. le curé de Doué s'est levé, et a prononcé quelques paroles émues, qui ont été couvertes par les applaudissements de l'assemblée.

La séance s'est ensuite terminée par la distribution des récompenses, et chacun s'est retiré, emportant de cette fête de famille la meilleure impression.

M^{lle} DORIAN. — A propos du bruit qui a couru de la mort de l'excellente première chanteuse légère, M^{lle} Dorian, voici ce que dit le *Patriote de l'Ouest* :

« Depuis quelques jours, nous connaissons cette nouvelle, — ou plutôt ce bruit, — que rien, jusqu'à présent, n'est venu confirmer. »

« Nous n'avions pas voulu en parler, espérant que la nouvelle était fautive ; nous l'espérons encore, d'autant plus qu'une personne en situation d'être bien informée nous affirmait qu'après avoir été longtemps entre la vie et la mort, la charmante et sympathique artiste était revenue à la santé. »

Nous lisons dans le *Patriote* :

« UNE FEMME POUR DEUX MARI. — Sous ce titre, la petite feuille de M. Wilson se fait l'écho d'un affreux potin qui court la ville depuis quelques jours. Il s'agirait d'un homme qui, prisonnier en Prusse pendant quinze ans, serait revenu, aurait trouvé sa femme remariée et mère de nombreux enfants. »

« Nous sommes allés aux renseignements près des personnes intéressées, et nous pouvons affirmer que le récit donné par ce journal est complètement faux. Rien de tout cela n'est vrai, et nous ne comprenons pas comment ces bruits ont pu prendre naissance. »

Il est question, au ministère de la guerre, mais c'est encore à l'état de projet, de rétablir le corps des lanciers qui prendrait le titre de corps d'éclaireurs.

Deux régiments seraient formés d'ici la fin de l'année et envoyés dans les garnisons de la frontière.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

EPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

La 62^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y achève l'étude du *Wurtemberg*. Outre une carte du district de la Forêt-Noire, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues des vieux quartiers d'Ulm, de Friedrichsafen, sur le lac de Constance, de la cathédrale d'Ulm et du château d'Ehrenfels.

Compagnie universelle
DE
PANAMA
Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS
SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A 500,000
Obligations Nouvelles
ÉMISES A 450 FRANCS
RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN
Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre de chaque année.
REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS
EN 42 ANS
Par TIRAGES TOUS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN)
Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront
Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations, soit 1,000 Obligations à chaque tirage ; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement cha-

une des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :

SOMMES NETTES A VERSER	
30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
100 » du 10 au 15 octobre 1886 sous déduction des intérêts acquis.....	99 16
100 » du 10 au 15 déc. 1886, sous déduction des intérêts acquis.....	98 23
100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	97 29
50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	44 48
450 fr. Net à payer.....	439 fr. 16

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an. Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 5 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886 ET CLOSE LE MÊME JOUR A PARIS:

- A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.
 - A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
 - Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
 - A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
 - A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
 - A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
 - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
 - Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
 - A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
 - A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.
- Et dans leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.
- On peut souscrire dès à présent par correspondance.**

Mme VEUVE CHAUSSARD
Ancienne coupeuse du magasin du Printemps
Rue du Marché-Noir, 22, à l'angle de la rue Dacier
— SAUMUR —

A l'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle vient de créer une nouvelle coupe de Corsage et Jersey, fort joli et allant parfaitement bien. Vu sa nombreuse clientèle, elle se propose de faire des Costumes sur mesure depuis 35 francs. Toutes les dames trouveront chez elle la haute nouveauté en tissus pour Robes et Manteaux. La belle Lingerie toute faite, pour dame — le Corset — le Japon-tournure — Caoutchouc — Costumes d'amusone.

PLUS D'ESSAYAGE
A toute personne, hors de Saumur, qui désire se faire habiller par Mme veuve CHAUSSARD, il lui suffit d'envoyer un corsage allant bien, puis la longueur de jupe devant et derrière.
Exécution sans retard.
Etant secondée par une première ouvrière de Paris, puis de très-bonnes ouvrières, Mme veuve CHAUSSARD peut exécuter toutes commandes en 24 heures, et, pour deuil, en 10 heures.
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Spécialité de MACHINES à VAPEUR
très économiques
de TOUTES FORCES et de TOUTS SYSTEMES
J. BOULET & Co
M. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET & Co Successeurs
31-33, Rue Boissod, PARIS
ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et donnant instantanément la soif. — 46 ans de succès, 39 récompenses. — Dépôts partout.
REFUSER LES IMITATIONS

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE AUDOUIN.

Les créanciers de la faillite Audouin, ancien notaire à Nueil-sous-Passavant, sont convoqués à se trouver chez M. Proust, l'un des syndics, demeurant à Saumur, rue Dacier, 43, à l'effet de recevoir un premier dividende de 3 0/0. Lesdits créanciers devront se présenter, savoir :
Le jeudi 5 août pour les lettres A B C ;
Le vendredi 6 août pour les lettres D à J ;
Et le samedi 7 août pour les lettres K à Z.
Tous à une heure du soir.
(540) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M. CHARLES-THÉOPHILE BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

Séparation de corps et de biens

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré, Entre : Mme Marie Peltier, subergiste, demeurant à Milly, commune de Gennes, veuve en premier mariage de M. François Baranger, et épouse en second mariage de M. François Boivin, propriétaire, demeurant au même lieu, Ayant pour avoué constitué M. Charles-Théophile BEAUREPAIRE ; Et ledit M. François Boivin, Ayant pour avoué constitué M. Louis ALBERT, avoué à Saumur, Il appert : Que ledite dame Boivin a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec le sieur son mari. Saumur, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-six.
BEAUREPAIRE.

Étude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

UNE MAISON
Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,
Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Rue de la Visitation, 46,
Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, glaces, tentures, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

Le sieur PRÉVOT, de Marignac (Charente-Inférieure), prévient le public qu'il ne reconnaît aucune des dettes que pourrait contracter son fils, le nommé **ÉLÉON PRÉVOT**, ouvrier tailleur.

Étude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.
Le Jeudi 5 Août 1886, à une heure du soir,
A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,
Il sera vendu :
Armoire, bois de lits, lits en fer, table à rallonges et autres, chaises, armoire à glace, tables de nuit, guéridon en marqueterie, comptoirs, glaces, pendules, divers coupons de drap et coutil fantaisie, sommiers, coussins, matelas, traversins, oreillers, tapis, nattes de chèvre, vases en cristal, poêle, calorifères, cuisinière en fonte, appareils à douches, quantité de volumes, comprenant ouvrages de droit et autres, machines à coudre, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.
Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^{re} de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive. Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché. Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord. Importation directe des pays de production des bois du Nord et de Canada. (904)

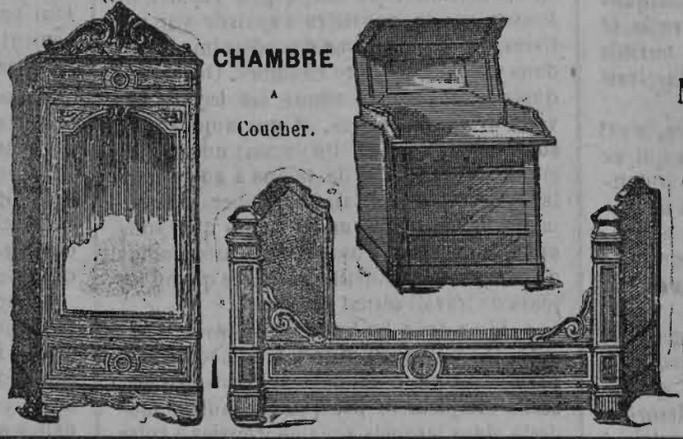
AU PALAIS DES MARCHANDS

RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79
ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

A VENDRE

Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

- Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;
 - Vin rouge nouveau à 70 francs ;
 - Vin rouge supérieur à 100 francs ;
 - Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
- Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Vin rouge vieux

A VENDRE
S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Alloues. (494)

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

LECONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

INSTITUTION LELARGE, fondée en 1841.

PARIS, rue Gay-Lussac, 20, et impasse Royer-Collard, 9 et 12, PARIS.
Préparation spéciale aux

BACCALAURÉATS

L'institution LELARGE, située dans le magnifique quartier du Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. — Cet établissement s'adresse :
1° Aux jeunes gens qui pour un motif quelconque n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés dans leurs études ;

2° AUX JEUNES GENS QUI ONT PASSÉ AUX EXAMENS.
Chaque division ne comporte qu'un nombre limité d'élèves et à ses professeurs, cieux, tous licenciés ou agrégés de l'Université.
En 1884-85, l'institution a fait passer 156 élèves.

PENDANT LES VACANCES Cours de révision pour les examens **D'OCTOBRE-NOVEMBRE**
Le prospectus et la liste des élèves reçus sont envoyés aux familles sur simple demande.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde qui ne contient aucun principe toxique ni caustique. Elle agit sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat n'a pas donné 231 guérisons radicales en 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 184 guérisons. L'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Scrutin du 1^{er} Août 1886

RÉSULTATS PAR COMMUNE

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

Canton d'Angers Nord-Ouest

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Oriolle, cons.	Bichon, rép.
Angers	3.876	2.679	1.061	1.568
Avrillé	231	226	206	20
Beaucouzé	217	172	164	8
Bouchemaine	350	241	207	34
Epinaud	268	210	156	59
Juigné-Béné	152	143	98	13
St-Lambert-la-Potherie	157	123	109	13
La Meignanne	278	209	180	27
La Membrolle	201	138	131	7
Montreuil-Belfroi	67	57	51	5
Le Plessis-Macé	108	92	91	1
Totaux	5.957	4.260	2.454	1.755

Canton d'Angers Nord-Est

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Barassé, cons.	Desêtres, prog.	Leroy, opp.
Angers	7.996	4.952	1.393	1.330	2.094
St-Barthélemy	346	252	186	18	48
Écouflant	265	166	103	15	48
Pellouailles	136	114	50	13	51
Plessis-Grammoire	291	224	153	5	64
Sarrigné	99	76	7	4	68
St-Sylvain	421	258	134	11	122
Villevéque	526	356	195	17	143
Totaux	10.080	6.398	2.223	1.440	2.638

Canton de Tiercé

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Richou, cons.
Briollay	282	192	178
Cheffes	408	257	222
Écuillé	178	116	111
Feneu	444	314	033
Montreuil-sur-Loire	113	88	88
Soucelles	274	188	158
Soulaire-et-Bourg	348	195	171
Tiercé	674	441	423
Totaux	2.718	1.791	1.654

Canton du Louroux-Béconnais

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Castries, cons.
St-Augustin-des-Bois	277	86	63
Bécon	644	412	293
St-Clément-de-la-Place	408	300	238
La Cornuaille	488	355	330
Le Louroux-Béconnais	839	664	631
St-Sigismond	179	128	123
Villemoisant	260	101	98
Totaux	3.095	2.046	1.776

Canton de Thouaré

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Soland, cons.
Notre-Dame-d'Allençon	167	90	80
Les Alleuds	167	90	80
Beaulieu	360	231	213
Brissac	276	64	31
Le Champ	292	183	161
Chanzeaux	452	314	302
Charcé	174	66	62
Chavagnes	314	218	211
St-Ellier	77	44	34
Paveraye	285	202	137
Faye	412	283	279
Gonnord	447	309	291
Joué-Étiay	317	203	189
St-Lambert-du-Lattay	418	303	289
Luigné	93	64	64
Quincé	217	89	78
Rablay	175	100	75
Saulgé-l'Hôpital	144	97	91
Thouaré	522	376	345
Vauchrézien	306	88	82
Totaux	5.891	3.426	3.133

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ

Canton de Beaufort

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Livonnière, c.	Grimouzi, rép.
Beaufort	1.353	1.023	545	473
Bion	435	304	221	82
Opigné	629	483	244	235
Montaine-Guérin	357	228	141	84
La Chapelle	119	90	63	25
St-Georges-des-Bois	172	114	52	62
Laizé	1.054	820	310	508
Totaux	4.119	3.033	1.578	1.469

Canton de Longué

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Genevraye, c.
Blou	306	150	150
Courléon	114	76	73
Jumelles	449	188	187
La Lande-Chasle	61	44	43
Longué	1.292	676	665
Mouliherne	534	367	353
St-Philbert	267	162	162
Vernantes	628	444	430
Vernoil-le-Fourrier	531	381	367
Totaux	4.152	2.488	2.430

Canton de Seiches

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Rochebelle, c.
Bauné	305	218	202
Beauveau	114	74	51
La Chapelle-St-Laud	178	122	110
Chaumont	110	89	88
Cornillé	166	125	77
Corzé	384	253	236
Fontaine-Milon	152	100	59
Jarzé	520	325	270
Leigné	179	90	52
Lué	140	88	85
Marcé	266	161	137
Sermaise	121	86	29
Seiches	450	254	201
Totaux	3.055	1.982	1.647

ARRONDISSEMENT DE CHOLET

Canton de Beaupreau

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Mailly de M., c.
Beaupreau	423	259	258
Châtillon	1.053	469	446
Châtillon-du-Genet	367	132	127
Châtillon-sur-Vie	263	135	135
Châtillon-sur-Vie	781	323	318
Châtillon-sur-Vie	1.008	694	692
Châtillon-sur-Vie	216	135	135
Châtillon-sur-Vie	203	86	78
Châtillon-sur-Vie	646	262	239
Châtillon-sur-Vie	121	67	62
Châtillon-sur-Vie	290	213	213
Châtillon-sur-Vie	434	317	316
Châtillon-sur-Vie	440	214	197
Totaux	6.217	3.308	3.218

ARRONDISSEMENT DE CHOLET (Suite)

Canton de Champloceaux

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De la Bourdonnaye.
Bouzillé	480	250	245
Champloceaux	508	254	228
St-Christophe-la-Couperie	193	109	107
Drain	441	267	238
Landemont	411	271	267
St-Laurent-des-Autels	414	295	295
Liré	702	304	278
St-Sauveur-de-Landemont	287	217	217
La Varenne	386	220	207
Totaux	3.822	2.187	2.102

Canton de Chemillé

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Mailly, c.
La Chapelle	211	144	143
Chemillé	1.346	700	663
St-Christine	264	193	191
Cossé	143	77	76
Les Gardes	198	167	157
St-Georges-des-Gardes	296	203	203
La Jumellière	494	431	428
St-Lezin	280	209	208
Melay	363	200	199
Neuvy	324	251	247
La Tourlandry	477	295	282
Totaux	4.396	2.870	2.797

Canton de Montfaucon

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De la Blottais, c.
St-André-de-la-Marche	316	170	166
St-Crespin	343	137	136
St-Germain	425	190	184
Le Longeron	475	285	276
St-Macaire	653	346	344
Montfaucon	184	118	105
Montigné	322	127	121
La Renaudière	254	204	204
La Romagne	373	119	113
Roussay	315	100	100
Tilliers	572	239	231
Torfoeu	534	310	307
Totaux	4.786	2.343	2.287

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Canton de Montreuil-Bellay

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Giget, c.
Antoigné	203	121	116
Brezé	259	160	144
Brossay	90	65	61
Cizay	187	101	97
Coudray	268	138	130
Courchamps	140	82	80
St-Cyr	242	188	180
Épiéds	234	104	98
St-Just-sur-Dive	128	87	80
St-Macaire-du-Bois	191	108	105
Méron	213	89	81
Montreuil-Bellay	663	187	159
Puy-Notre-Dame	523	270	252
Vaudelnay	416	203	188
Totaux	3.757	1.903	1.771

Canton de Vihiers

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Des Nouhes, e.	Mary, rép.
Aubigné	154	106	56	50
Cernusson	113	85	49	33
Cerqueux-sous-Passavant	240	151	63	84
Cléré	183	105	88	17
Coron	577	373	147	226
La Fosse-de-Tigné	93	69	42	26
St-Hilaire-du-Bois	402	294	208	83
Montilliers	291	213	143	71
Nueil	554	303	173	121
Passavant	100	81	50	30
St-Paul-du-Bois	325	214	122	92
La Plaine	354	239	149	90
La Salle-de-Vihiers	306	215	156	59
Somloire	334	287	268	15
Tancoigné	149	108	81	25
Tigné	351	249	172	73
Trémont	176	121	42	80
Vihiers	481	391	101	290
Le Voide	249	169	82	87
Totaux	5.442	3.786	2.192	1.552

Canton de Saumur Nord-Est

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	Brus, c.
Allonnes	650	345	335
Brain-sur-Allonnes	424	335	332
La Breille	156	90	88
Neuillé	247	120	113
Saumur (N.-E.)
Varennes-sous-Montsoreau	587	235	231
Villebernier	318	159	138
Vivy	435	231	219
Totaux	2.881	1.535	1.486

ARRONDISSEMENT DE SEGRE

Canton de Châteauneuf

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Mieuille, cons.	Janvier de la M., r.
Brissarthe	274	231	63	166
Champigné	395	341	215	125
Champloceaux	136	129	52	77
Châteauneuf-sur-Sarthe	472	399	82	315
Chemiré-sur-Sarthe	118	971	37	60
Chenillé-Changé	80	67	11	56
Cherré	191	137	61	76
Contigné	328	241	91	150
Juvardeil	315	285	58	227
Marigné	266	222	41	63
Sceaux	223	193	46	144
Scourdes	170	140	66	73
Thorigné	171	128	38	90
Totaux	3.587	2.983	1.082	1.891

Canton du Lion-d'Angers

COMMUNES	Inscrits.	Votants.	De Terves, cons.
Andigné	129	106	102
Brain-sur-Longuenée	311	249	245
Chambellay	193	145	128
Gené	159	119	109
Grez-Neuville	372	234	205
Jaille-Yvon	181	124	124
Lion-d'Angers	739	516	456
Montreuil-sur-Maine	206	160	158
La Pouéze	407	285	236
Pruillé	187	118	111
Vern	522	366	344
Totaux	3.446	2.452	2.208

Santé à tous ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du Barry, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, ptisie, dissenterie, glaires, flatul., aigreurs, acidités, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuses, cerveau et sang. Aux personnes phisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

38 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la comtesse de Calte Stuart le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé, S. Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son

prix en médecines.
En boîtes: 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilo, 12 fr.; 6 kilo, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de blanc à 80 c. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 c. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kil. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 c.

Dépôt à Angers: Vve Chanteau, ép. Bre tault-Delagrée, Péan-Martin, Baudry, succ. de Menière, pharm., Brard frères, pharm., 3, rue Boisnet, Bourigault, 11, place Sainte-Croix, J. Louis, pharm. Normale., 4, Butte du Pélican, Duranceau, pharm., 43, rue St-Laud, Duchemin, herb., 30, rue Saint-Michel, Blot-Roux, épicerie, 47, rue Saint-Michel, Travers, épicerie, 13, rue de la Trinité. M^{lle} E. Guiet, 57, rue Plantagenet, Mauboussin, rue Lenepveu, Chauveau, 14, rue Pierre-Lise, Verrier, rue Plantagenet, Leroux et Goudert (ancienne maison Ménard), D. Breheret, ép., rue Lenepveu, Gelineau frères, droguistes, 2, rue de la Madeleine, V. G. Dejean, pl. du Ralliement, Dreux, 24, rue St-Aubin, Simonet-Chaplain, 20, rue des Jardins, Maindrou-Moulin, ép., 53, faubourg Bressigny.

Et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, (limited), 8, rue Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

DOUÉ-LA-FONTAINE, marché du 2 août.
Froment, l'ha., 15 » à » ». — Seigle, 11 » à 12 » ». — Orge, 10 » à » ». — Avoine, 7 50 à 8 » ». — Pommes de terre, d. d., 1 25 à » ». — Foin, la charrelée, 65 à 70 f. — Paille, 40 à » ». — Pain, les 6 k. 1 60. — Volailles, la couple, 3 30 à 4 » ». — Œufs, la douz., » 80 à » 85. — Beurre, 1/2 k., » 90 à » 95. — Petits vins blancs des environs (230 lit.), 40 à 45. — Petits vins rouges, 40 à » ».

HALLE DE PARIS

Marché du 4 août 1886.

Farines de consommation. — Le sac de 159 kil., toile à rendre, franco et au domicile des acheteurs, au comptant avec 1/2 0/0 ou à trente jours sans escompte.

Les prix sont les mêmes; la vente est ordinaire en boulangerie.

	159 kil.	100 kil.
Marq. de Corbeil,	49 à » 31	21 à » »
Leroy (Maule),	52 » 33	12 » »
Hutteau et fils (ancienne mar- que Rabourdin)	51 » 32	48 » »
Marq. de choix,	49	51 31 21 32 48
1 ^{res} marques,	47	49 29 93 31 21
Bonnes marques,	46	47 29 29 29 93
Marques ordin.,	45	46 28 66 29 29
Farine de seigle,	»	» 22 » 23 »

Blés. — Nos correspondants sont toujours unanimes à constater que notre récolte

ne dépassera pas 400 millions d'hectolitres et que le poids naturel sera inférieur à celui de 1885.

La meunerie ne met pas beaucoup d'em- pressement aux achats de blé indigène; elle néglige surtout les froments médiocres comme qualité, et, en résumé, nous n'avons pas de changement à constater dans les cours; les affaires demeurent limitées aux besoins courants de la meunerie.

Nous cotons par 100 kil., en gare d'arri- vée, en blés de mouture :

Blé blanc, 21 25 à 22 75.

Blé roux, 20 25 à 21 75.

Issues. — La vente est toujours aussi laborieuse; les prix dénotent de la faiblesse, et il n'y a guère que le son disponible qui puisse se placer.

Les gros sons légers pour la mesure valent de 12 50 à 12 75.

On cote par 100 k. en gare d'arrivée, sui- vant provenance et fabrication :

Gros sons seuls de choix,	12 50 à 12 75
Sons 1 ^{re} case,	12 25 à 12 50
1 ^{re} et 2 ^e cases non divisées,	11 25 à 11 75
3 cases non divisées,	10 50 à 10 75
Sons fins,	10 50 à 11 »
Recoupettes,	14 » à 16 »
Remoulages blancs,	12 » à 13 »
— bâtards,	11 » à 12 »

Seigle. — Les offres sont bonnes main- tenant, mais les affaires ne prennent pas beaucoup d'activité.

En grain nouveau, on demande de 13 50 à 14 f. les 100 kil. en gare de Paris.



Contre la Constipation opiniâtre, les Embarras gastriques, les Migrations de la Bile, le Sang à la tête, les Etourdissements, les Malaises amenés par les changements de saison, PRENEZ SANS HESITER:
LES PILULES BATAVES
dont l'action souveraine est sanctionnée par l'expérience et le temps. De plus, le résultat obtenu dans le traitement de l'Hydropisie est tel, que les auteurs médicaux et le *Codex Français* ont surnommé les **PILULES BATAVES** les *Hydrogones* c'est-à-dire qui chassent l'eau.
Prix: 2.50 LA BOITE dans toutes les bonnes Pharmacies de France.
19410 — 753 6 16 26 c. m. jusq. 6 oct.

ANNONCES JUDICIAIRES

1886
Tribunal de commerce d'Angers.
Faillite Ciuro.

Les créanciers de la faillite du sieur Ciuro, marchand tailleur, demeurant à Angers, rue Plantagenet, 22; Sont invités à se trouver en per- sonne ou par fondé de pouvoirs, au tribunal de commerce d'Angers, le lundi 16 août 1886, à une heure du soir;

Pour délibérer sur la formation du concordat, et à défaut de concordat, être consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.
Le greffier du tribunal,
HARDY.

A VENDRE

1334

A vendre

Un Chien couchant, joli braque, trois ans, arrêté et rapporte.

S'adresser au D^r Perreau, à Sau- mur.

t. l. jrs.

000

A VENDRE

VIEUX JOURNAUX

S'ADRESSER
rue David, 13, Angers.

à vendre à l'amiable

1342

soit en totalité soit par lots

LES

IMMEUBLES

ci-après désignés

Situés commune d'Angers, près la Tour-Bouton, à proximité de la Maine.

I. Le Pavillon du Doyenné, avec ses dépendances, jardins, bosquets, vignes, taillis, etc., d'une étendue superficielle de 1 h. 19 a. 60 c.

Libre disposition et jouissance dès le 1^{er} novembre prochain (1886).

Revenu 400 fr.

II. La Maison de campagne des Gran- ges, avec jardin clos de murs, d'une étendue superficielle de 9 h. 09 a. 90 c.

Revenu suivant bail 500 fr.

III. La Ferme du Doyenné, contenant 6 h. 94 a. 40 c.

Revenu suivant bail 1,100 fr.

IV. La Ferme de la Boisnerie, contenant 4 h. 71 a. 70 c.

Revenu suivant bail 900 fr.

V. La Ferme de la Tournerie, contenant 3 h. 98 a. 13 c.

Revenu suivant bail 1,200 fr.

VI. Et la Ferme des Granges, contenant 5 h. 43 a. 35 c.

Revenu suivant bail 900 fr.

Total de la conte- nance 24 h. 09 a. 40 c.

Total du revenu 3,000 fr.

Situation exceptionnelle. — Vue splendide.

S'adresser pour tous renseignements et traiter, à M. Paul Robin, expert-comptable à Angers, rue de la Roé, n^o 36, ou à Me Gasnier, notaire à Angers.

30 jt. 3 6 10 at.

CHATEAU-DU-LOIR A MONTREUIL-BELLAY

Classes	matin		soir		soir		soir		matin		matin	
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
CHATEAU-DU-LOIR..... départ			8	4	12	15			6	34	12	34
Meigné (halte).....			9	2					7	27		5
Noyant-Méon.....			9	18	1	10			7	38	1	27
Limiers-Bouton.....			9	29					7	48		6
Vernantes.....			9	4					8	11		6
Blou (halte).....			9	54					8	20		6
Vivy.....			10	3					8	30	2	9
SAUMUR (Orléans)..... arrivée			10	15	1	53			8	30	2	9
SAUMUR (Orléans)..... départ			10	32	1	53			8	34	2	12
Nantilly..... arrivée			10	41	2	2			8	44	2	18
SAUMUR (Etat)..... départ			10	49	2	13			8	51	2	28
Nantilly..... arrivée			8	28	10	30			4	5	8	30
SAUMUR (Orléans)..... départ			8	37	10	45			4	15	8	43
Nantilly..... arrivée			8	48	10	52			4	22	8	49
Chacé-Varrains.....			9	21					4	30	8	56
Brezé-Saint-Cyr-en-Bourg.....			9	19	11	13			2	21	4	46
MONTREUIL-BELLAY..... arrivée			9	19	11	13			2	21	4	46

MONTREUIL-BELLAY A CHATEAU-DU-LOIR

Classes	matin		soir		soir		soir		matin		matin	
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
MONTREUIL-BELLAY..... départ			9	43	6	58			2	23	5	3
Brezé-Saint-Cyr-en-Bourg.....			10	8	7	19			2	38	5	17
Chacé-Varrains.....			10	22	7	28			2	46	5	24
Nantilly..... arrivée			10	29	7	35			1	17	2	51
SAUMUR (Etat)..... arrivée			10	49	7	49			1	27	3	2
Nantilly..... départ			7	27	1	8			2	43	5	20
SAUMUR (Orléans)..... arrivée			7	39	1	18			2	53	5	31
Vivy.....			8	12					3	16	5	54
SAUMUR (Orléans)..... départ			8	22					3	25	6	3
Nantilly.....			8	39					3	38	6	14
Blou (halte).....			8	53					3	50	6	26
Vernantes.....			9	13	2	16			4	4	6	38
Limiers-Bouton.....			9	25					4	14	6	48
Noyant-Méon.....			9	25					4	14	6	48
Meigné (halte).....			10	31	3	8			5	9	7	45
CHATEAU-DU-LOIR..... arrivée			10	31	3	8			5	9	7	45

CHOLET A NANTES PAR CLISSON

Classes	matin		soir		soir	
	1	2	1	2	1	2
CHOLET.....	6	9	2	10	7	10
Saint-Christophe-du-Bois.....	6	14	9	45	2	31
Evrunes-Mortagne.....	6	24	9	51	2	52
Forfeu-Tiffauges.....	6	39	10	12	3	16
Clisson.....	7	09	10	46	4	03
NANTES.....	8	12	11	51	4	56

NANTES A CHOLET PAR CLISSON

Classes	matin		soir		soir	
	1	2	1	2	1	2
NANTES.....	8	39	10	4	4	10
Clisson.....	7	18	10	54	3	01
Forfeu-Tiffauges.....	7	33	11	08	3	07
Evrunes-Mortagne.....	8	18	11	37	3	39
Saint-Christophe-du-Bois.....	8	42	12	14	5	46
CHOLET.....	9	13	12	22	5	53

Perray-Jouannet à la Possonnière

Classes	matin		soir		soir	
	1	2	1	2	1	2
PERRAY-JOUANNET.....	8	13	1	20	7	15
Thouracé-Ville.....	8	21	1	34	7	24
Faye-Chanzé.....	8	28	1	45	7	31
Rablay.....	8	38	1	59	7	41
Beaulieu-Saint-Lambert.....	8	46	2	12	7	50
Saint-Aubin-de-Luigné.....	8	57	2	29	8	3
Chaufonds-sur-Layon.....	9	6	2	43	8	14
Fourneaux.....	9	15	2	54	8	24
LA POSSONNIERE.....	9	24	3	7	8	30

La Possonnière à Perray-Jouannet

Classes	matin		matin		soir	
	1	2	1	2	1	2
LA POSSONNIERE.....	6	35	10	50	5	3
Chalonnais.....	6	46	11	5	5	3
Fourneaux.....	6	51	11	11	5	3
Chaufonds-sur-Layon.....	6	59	11	23	5	3
Saint-Aubin-de-Luigné.....	7	8	11	35	5	3
Beaulieu-Saint-Lambert.....	7	18	11	51	6	3
Rablay.....	7	26	12	2	6	3
Faye-Chanzé.....	7	36	12	17	6	3
Thouracé-Ville.....	7	43	12	30	6	3
PERRAY-JOUANNET.....	7	49	12	37	6	3

Bourse de Paris du Jeudi 5 Août 1886

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS.			VALEURS DIVERSES.			VALEURS DIVERSES.			VALEURS DIVERSES.			FONDS D'ÉTAT ÉTRANGERS.		
Préc.	Dernie		Préc.	Dernie		Préc.	Dernie		Préc.	Dernie		Préc.	Dernie	
clôture.	cours.		clôture.	cours.		clôture.	cours.		clôture.	cours.		clôture.	cours.	
3 0/0.....	82 65	82 50	Magasins généraux.....			Caisse mut. de Report.....			Victor-Emman					